



Suite aux observations du SNEC, la Direction de Carrefour a acheté des protections individuelles et mis en place un audit sécurité, complet et pertinent. Informé d'initiatives locales autant fantaisistes qu'irresponsables, le SNEC a interpellé la Direction le 5 avril et a exigé des mesures.

## Voici les remarques du SNEC et les réponses apportées par la Direction aujourd'hui 10 avril, en CNSSCT :

### 1) DISTANCIATION - CE POINT EST PRIMORDIAL

- Le nombre de clients autorisés à entrer **simultanément** sur chaque site doit être défini et affiché.

**La Direction ne souhaite pas accéder à cette demande car trop complexe à mettre en œuvre.**

- Le Filtrage doit être fait en amont, en respectant les mesures de distanciation et garantissant le nombre simultanément de clients en magasin, « **1 caddie qui sort = 1 caddie qui entre** », durant toute l'amplitude d'ouverture du magasin.

**Pas de réponse à ce jour...**

- 1 personne = 1 Caddie** : mesure inefficace : les clients viennent à deux et prennent chacun un caddie... En fait, ils encombrement les allées, provoquent une rupture de caddie. Mais on observe l'opposition du défenseur des droits pour refuser l'accès aux adultes et aux enfants. Des supermarchés ont reçu des semonces à ce titre...

**Pas de réponse à ce jour...**

### 2) PROTECTION

- L'Entrée des clients doit être conditionnée à la désinfection de leurs mains au gel hydroalcoolique. Un masque doit pouvoir être proposé à chaque client, ainsi qu'une prise de température à distance, sans toutefois l'imposer.

**C'est compliqué pour la prise de température car cela ne peut être une obligation.**

**Pour les masques, la quantité à distribuer aux clients serait probablement trop importante. Pour le gel, nous regardons ce point.**

- Sécurisation des produits et des stocks de matériel de protection individuelle.

**Oui, ce sera le cas.**

- Mise en place de Plexiglas dès que le travail est posté face à des clients (caisse, accueil)



### **3) ORGANISATION**

Position : anticiper sur les jours d'ouverture et de fermeture (hors arrêté préfectoral)

Horaire de fermeture **adapté** au site (19H ou 20H), mais **défini** clairement et **respecté** grâce à l'appui **suffisant** de **personnel**, de la **sécurité du site** et par un **filtrage** de la clientèle jusqu'à la fermeture.

### **4) QUESTIONS :**

Combien de salariés par catégorie de personnel à la DEHF sont-ils en **renfort** sur les activités du groupe ?

**600 personnes des sièges sont venus en renfort ainsi que 100 coachs/relais.**

Quel est l'**absentéisme** DEHF ET HYPER ?

**Le taux d'absentéisme global est de 20% au global France.**

Quels sont les collaborateurs concernés par la **prime de 1000 €** et ses modalités ?

**Une décision sera prise par la Direction dans les 15 jours.**

### **5) DECONFINEMENT :**

Mesures pour les sites et les sièges :

Test COVID, masques pour tous : clients et collaborateurs, sécurisation des quantités en stock (masques, gants, gels).

**Le SNEC a demandé que l'entreprise mette tout en œuvre pour que les clients soient dotés de masques au moment du déconfinement.**

Formations spécifiques des salariés

**Par ailleurs, la Direction a annoncé :**

- ☞ **la suspension de la mise en place du chômage partiel pour les sièges.**
- ☞ **L'état des stocks des masques « chirurgicaux » est de 15 jours mais des commandes additionnelles sont en cours de livraison**
- ☞ **Un renfort de sécurité a été demandé**
- ☞ **La fermeture des dimanches est temporaire au vu de la situation des hypers**